



**agefiph**

ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées

oui care

*Communiqué de presse  
Le Mans, le 28 avril 2025*

## **Oui Care et l'Agefiph s'associent pour promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap**

Le Groupe Oui Care, leader des services à la personne, est fier d'annoncer la signature d'une Convention de Développement de l'Emploi avec l'Agefiph, acteur de référence en matière d'emploi et de handicap. Cette convention, active du 1er avril 2025 au 31 mars 2027, représente un engagement fort pour l'inclusion et la diversité au sein de l'entreprise, en s'appuyant sur des actions concrètes et mesurables pour transformer le paysage de l'emploi des personnes en situation de handicap.

---

### **Une collaboration historique et fructueuse**

Depuis plusieurs années, le Groupe Oui Care et l'Agefiph travaillent main dans la main pour promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette collaboration historique a permis de mettre en place des initiatives novatrices et des programmes de soutien qui ont contribué à améliorer l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Grâce à cette synergie, le groupe a pu renforcer ses pratiques d'inclusion et de diversité, tout en bénéficiant de l'expertise et du réseau de l'Agefiph pour développer des solutions adaptées aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

### **Un partenariat engageant**

Les objectifs de la convention sont ambitieux et visent à transformer le paysage de l'emploi au sein du Groupe Oui Care. Parmi ces objectifs figure l'atteinte d'un taux d'emploi de 8% pour les personnes en situation de handicap, un chiffre significatif qui reflète une volonté de dépasser les standards actuels. En outre, le recrutement de 500 personnes en situation de handicap, tous contrats confondus, représente un engagement fort en matière de diversité. Enfin, l'objectif de réduire de 10% les licenciements pour inaptitude sur les origines professionnelles met en avant la volonté de l'entreprise de maintenir dans l'emploi les collaborateurs malgré les défis liés au handicap.

### **Engagement continu pour l'avenir**

La Convention de Développement de l'Emploi du Groupe Oui Care, soutenue par l'Agefiph, s'inscrit dans la continuité des efforts déjà engagés par la politique handicap de la marque O2. Cette politique a déjà permis de consolider des pratiques de recrutement et de maintien dans l'emploi qui ont fait leurs preuves. L'engagement continu du groupe s'illustre par des actions concrètes et mesurables, visant à créer un environnement de travail où chaque individu, quelle que soit sa situation, peut s'épanouir et contribuer pleinement.

## Célébration des 15 ans de la Mission Handicap

La signature de cette convention a été célébrée lors d'un événement spécial au siège du Groupe Oui Care. Cet événement marque également les 15 ans de la Mission Handicap au sein du groupe. Djamila Tedjani, Directrice des Ressources Humaines du Groupe Oui Care, a pu partager la vision et l'engagement du Groupe en faveur de l'inclusion. Des témoignages de collaborateurs ayant été accompagnés par la Mission Handicap au cours des 15 dernières années ont souligné l'impact positif de ces initiatives. La signature officielle de la convention a aussi permis d'échanger et de renforcer les liens autour de l'inclusion.



*Djamila Tedjani, DRH Oui Care et Hugues Defoy, directeur de l'Agefiph par intérim*

**Djamila Tedjani, DRH du groupe Oui Care et membre du Comex :** *“Chez Oui Care, notre richesse se trouve dans la pluralité des profils qui composent nos équipes. Le cœur de notre métier nécessite une véritable attention apportée à nos clients. Cette attention, nous l'appliquons également à nos collaborateurs, y compris celles et ceux en situation de handicap. A l'heure où les politiques d'inclusion sont remises en cause outre-atlantique, il me paraît important de réaffirmer notre engagement avec l'Agefiph, de renforcer notre politique handicap et de faire de l'inclusion une priorité RH.”*

**Christian Ploton, président de l'Agefiph :** *“L'Agefiph est fière de son engagement depuis des années aux côtés de Oui Care pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous nous réjouissons des objectifs ambitieux fixés et nous mobilisons à 100% pour aider le groupe à les atteindre et faire avancer concrètement les droits et l'intégration des travailleurs handicapés dans le monde du travail.”*

### **À propos de Oui Care**

Le groupe Oui Care est le leader français des services à domicile. S'appuyant sur 23 000 collaborateurs, 800 agences en France, 13 marques BtoC (O2, APEF, France Présence, Interdomicilio, Les Bienveillants, Nounou Expert, La Compagnie des Lavandières, Maison Eliya Paris, Autonomia, Wiplay, Berillus, Les Petits Bilingues, Nous-Mêmes) et 3 marques BtoB (Silver Alliance, ASAP, itSAP), le groupe Oui Care contribue au bien-être quotidien de plus de 120 000 familles, en leur apportant des services à domicile de qualité : entretien du domicile, garde d'enfants, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, jardinage, bricolage et conciergerie de proximité. En 2024, sous l'ensemble de ses marques, le groupe Oui Care a réalisé un volume d'affaires de 500 millions d'euros et vise le milliard d'euros d'ici 5 à 7 ans. En 2024, Oui Care a fait de ses engagements sociétaux et environnementaux une priorité. Le groupe adopte la qualité d'entreprise à mission, en se dotant d'une raison d'être qui guide toutes ses ambitions stratégiques : "Nous prenons soin des Hommes et de leur environnement en contribuant au mieux-grandir, au mieux-vivre et au mieux-vieillir de toutes et tous, dans la diversité de leurs attentes, tout en portant une égale attention à nos collaborateurs et à nos clients."

### **Contact presse Groupe Oui Care**

Marina Reze - [marina.reze@ouicare.com](mailto:marina.reze@ouicare.com) / 07 63 75 10 59

### **À propos de l'Agefiph**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2023, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 207 000 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises. Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph\_

### **Contacts Agefiph**

Agence Wellcom - [agefiph@wellcom.fr](mailto:agefiph@wellcom.fr) / 01 46 34 60 60

Ghislaine Cristofolletti - [g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr) / 06 21 65 41 96

Denis Frémeaux - Adjoint au Directeur de la Communication : [d-fremeaux@agefiph.asso.fr](mailto:d-fremeaux@agefiph.asso.fr)